

La sécurité dans les salles de spectacle

Atelier de sensibilisation

. Objectif :

La loi sur les règlements de sécurité des établissements recevant du public a changé. Les conséquences sont importantes, notamment pour les salles de spectacle. A l'issue de cet atelier, les participants seront en mesure d'**identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques** dans les lieux aménagés pour les représentations publiques.

. Déroulé de l'atelier :

Panorama des obligations en matière de sécurité : les différentes sources de réglementation et la hiérarchie des règles de droit,
Comprendre l'importance de la jurisprudence dans l'évolution de la réglementation,
Dresser la liste des responsabilités de l'organisateur sur les incidences internes ou externes de l'exploitation des spectacles.

. Intervenant :

Catherine RAIMUNDO, *Régisseur*.

Public : Néo-demandeur de la Licence d'entrepreneur de spectacles, association, structure organisatrice d'événements culturels, service culturel de mairie ou communauté de communes, salle sans licence, etc.

Stagiaires : 12

Lieu : Amiens / Oise (à définir)

Durée : 7 heures

